



Je souhaite recruter un **préparateur en pharmacie** Je peux recruter un **vendeur spécialisé en pharmacie**



COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier de préparateur en pharmacie pour lesquelles des compétences sont transférables depuis le métier de vendeur spécialisé en pharmacie.

Activités de préparateur en pharmacie	Degré de transférabilité depuis vendeur spécialisé en pharmacie
Délivrance des produits pharmaceutiques	✗
Approvisionnement de l'officine	😊
Préparations officinales	✗

- 😊 Fort
- ✗ Non transférable



Attention !

Seuls les titulaires du BP préparateur en pharmacie peuvent exercer le métier de préparateur en pharmacie.

Un pharmacien titulaire peut décider d'embaucher un vendeur spécialisé et de l'inscrire à la formation au BP de préparateur en pharmacie, sous réserve qu'il soit titulaire d'un Baccalauréat ou du BEP carrières sanitaires et sociales ou du CAP employé en pharmacie et de sa mention complémentaire ou du CAP aide préparateur en pharmacie ou d'un DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires).

Le vendeur spécialisé en pharmacie ne remplissant pas ces exigences peut prétendre à valider un BAC PRO Métiers du commerce et de la vente par la VAE (validation des acquis de l'expérience) qui lui permettra de s'inscrire au BP.

La formation peut se dérouler dans le cadre :

- d'un contrat d'apprentissage pour les 16-29 ans ;
- d'un contrat de professionnalisation pour les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi ;
- de la formation continue (plan de développement des compétences).

ALLER PLUS LOIN

- [www.opcoep](http://www.opcoep.fr) (informations sur les contrats d'alternance)
- www.service-public.fr (informations sur la VAE)
- <https://candidat.pole-emploi.fr> (organismes de formation)
- Convention collective de la pharmacie d'officine
- Ompl, fiche métier vendeur spécialisé en pharmacie
- <https://travail.gouv.fr>, informations sur le plan de développement des compétences

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.